

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **huitième jour de juin 2015 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le directeur général, Mario Juare, et le greffier, Me Olivier Milot, sont également présents.

15-06-185

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

15-06-186

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 11 mai, 12 mai et 25 mai 2015.

ADOPTÉE

15-06-187

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 12-05-2015 au 07-06-2015
- nos M1310 à M1314 & 37486 à 37526 224 871,87 \$
- dépôts salaires des périodes 201518 à 201522

ADOPTÉE

15-06-188

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 8 juin 2015
- nos 37527 à 37686

575 017,07 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers - Le greffier dépose les états financiers des organismes suivants : Club de Patinage artistique Princeville et ORASSE.

15-06-189

Mandat à un auditeur indépendant – Rapport sur le coût de la collecte sélective des matières recyclables

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de mandater Mario Lavertu de RDL Lamontagne Proulx inc, pour la production du «rapport d'un auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables», et ce, pour l'année 2014.

ADOPTÉE

15-06-190

Demande afin d'obtenir l'immunité conditionnelle des municipalités en matière de réclamations reliées aux dommages causés par l'eau

CONSIDÉRANT que les sinistres et les réclamations reliés aux dommages causés par l'eau ne cessent de croître, selon les études et statistiques disponibles sur le sujet au Canada et au Québec;

CONSIDÉRANT que la situation du climat (hausse ou baisse des températures) provoque des précipitations que les infrastructures actuelles, leur conception, leur installation, ne peuvent contenir ou des situations auxquelles elles ne peuvent résister (froid intense, bris);

CONSIDÉRANT que les représentants de l'industrie de l'assurance réfléchissent à diverses solutions, notamment celle de hausser de façon considérable les primes d'assurances de dommages ou celle de cesser d'offrir de l'assurance pour ce genre de dommages;

CONSIDÉRANT que les autorités municipales doivent examiner leur façon de rendre les services et les citoyens doivent réfléchir à leurs habitudes de vie et de consommation, afin de prévenir et de réduire les risques ainsi que les dommages causés par l'eau;

CONSIDÉRANT que le comité national des délégués en assurances de dommages de l'Union des municipalités du Québec ainsi que le conseil d'administration de l'UMQ souhaitent demander au Gouvernement du Québec l'immunité conditionnelle des municipalités en matière de réclamations reliées aux dommages causés par l'eau;

Il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon et il est unanimement résolu que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réitéré au long et que ce Conseil municipal appuie par les présentes le projet d'immunité conditionnelle pour les municipalités en regard des risques et les dommages causés par l'eau, proposé par l'Union des municipalités du Québec auprès du Gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

15-06-191

Engagement d'étudiants pour le service des Travaux publics

ATTENDU QUE le service de voirie engage durant la saison estivale des étudiants pour accomplir le travail de voirie nécessaire au bon fonctionnement de la ville;

Il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de trois étudiants, pour effectuer des travaux d'entretien de pelouse et de voirie soit :

- Frédérick Dubois, en date du 21 mai au taux de 10,80\$ de l'heure;
- Carole-Ann Beaudoin, en date du 19 mai au taux de 10,80\$ de l'heure;
- Alexandre Savoie, en date du 14 mai au taux de 10,80\$ de l'heure.

ADOPTÉE

15-06-192

Engagement d'un employé saisonnier à temps partiel temporaire

ATTENDU le surplus de travail constaté au niveau de la tonte des pelouses de la Ville;

Il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de monsieur Charles Couture en date du 26 mai 2015 à titre d'employé saisonnier à temps partiel temporaire pour effectuer des travaux d'entretien de pelouse et que son salaire et traitement soit déterminé en conformité avec la convention en vigueur.

ADOPTÉE

15-06-193

Engagement de moniteurs pour les camps de jour

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le régisseur aux sports, loisirs et à la culture de procéder à l'engagement des animateurs suivants pour l'organisation des terrains de jeux et le camp de jour à compter du 25 juin 2015 :

Coordonnateurs

- Frédéric Lecours
- Raphael Tremblay

Animateurs

- Jean-Félix Moreau
- Valérie Goyette
- Audrey Rivard
- Ève-Marie Perron
- Marie-Pierre Côté (pour le programme Carrière-Été)
- Sophie-Rose Moreau
- Daphné Dion
- Samya Beaulieu
- Marie-Ève Boulianne-Sicotte
- Audrey Brochu
- Frédérique Côté-Fortier
- Magalie Marcoux;

Technicien en éducation spécialisée

- Andréanne Moreau
- Karolanne Ouellet
- Jean-Phillipe Sicotte;

Temps Partiel

- Jenylee Gagnon
- Maude Blondeau
- Luka Martineau
- Jessica Guillmette
- Arianne Côté;

Que la liste des salaires préparée par Claude Fortier, directeur du service des loisirs soit déposée et approuvée.

ADOPTÉE

15-06-194

Programme d'échange d'emploi d'été pour étudiant 2015 avec le YMCA de Toronto

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'engagement de deux aides-moniteurs pour les camps de jour dans le cadre du programme Emplois d'été/Échanges étudiants 2015 du YMCA et qui seront proposés par cet organisme.

QUE les conditions d'embauche des aides-moniteurs soient établies selon les modalités du programme;

QUE Claude Fortier, régisseur aux Loisirs soit autorisé à signer tous les documents officiels émanant du programme d'aide financière.

ADOPTÉE

15-06-195

Modification de l'horaire d'été du secteur loisir

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une lettre d'entente modifiant l'horaire de travail consigné à la convention de travail de 2013 de la manière suivante :

- À l'article 9.01, concernant le personnel administratif aux loisirs :
 - o 8h00 à 11h45 et 12h30 à 16h30 du lundi au jeudi;
 - o 8h00 à 12h00 les vendredis;
- À la troisième lettre d'entente, concernant les salariés permanents affectés à l'entretien :
 - o 7h00 à 12h00 et 12h45 à 16h30 du lundi au jeudi;
 - o 7h00 à 12h00 les vendredis

LE TOUT pour valoir tant que la glace de l'aréna n'est pas en fonction durant la période estivale.

ADOPTÉE

15-06-196

Congrès de l'Association des Greffiers de Cour Municipale du Québec

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise Louise Levasseur, greffière de la Cour Municipale de Princeville, à participer au congrès annuel de l'Association des Greffiers de Cour Municipale du Québec qui aura lieu à Vaudreuil du 7 au 9 octobre 2015;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement et de subsistance.

ADOPTÉE

15-06-197

Démission d'un pompier

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prendre acte de la fin d'emploi de monsieur Daniel Tanguay, pompier, en date du 25 mai 2015 et d'autoriser la trésorière à lui verser les montants dus.

ADOPTÉE

Service de ramonage et inspection des cheminées pour la période entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2015 – approbation d'une entreprise et fixation du tarif – à l'étude.

Déneigement de la borne sèche du Golf Bois-Francis – à l'étude.

15-06-198

Entente de fourniture de services relative à la protection des incendies avec Chesterville

ATTENDU le libellé des résolutions 14-12-387 et 15-01-012;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies avec la Municipalité de Chesterville, ladite entente étant valide pour les trois prochaines années.

QUE la trésorière soit autorisée à déboursier ou encaisser toute somme due ou à remettre dans le cadre de l'application de ladite entente.

ADOPTÉE

15-06-199

Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2015-2016

ATTENDU le programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2015-2016;

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard et il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à remplir toute demande et signer toute entente nécessaire à l'obtention de deniers dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉE

15-06-200

Adjudication du contrat AO15-VM-02 – Modification d'un camion 10 roues

ATTENDU le projet AO15-VM-02 consistant à l'achat d'une benne multifonctionnelle et de l'équipement hydraulique nécessaire à l'opération de ladite benne et à l'opération d'autres équipements municipaux;

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumission déposé par le greffier;

Il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et il est unanimement résolu d'accorder le contrat de modification d'un camion 10 roues au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Déziel, pour un montant avant taxes de 61 560,97\$, le tout en respect des normes établies dans le devis d'appel d'offres.

QU'une partie cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 46 200 \$ remboursable sur 10 ans à raison de 4 620 \$ par année et pour la différence (41 431 \$) à même les activités financières de l'année en cours (G/L 03.630.01-742).

ADOPTÉE

15-06-201

Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2013, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Ville de Princeville demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 97 583.80 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;

QUE la municipalité de Ville de Princeville entend réaliser les travaux suivants :

QUE la municipalité de Ville de Princeville s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉE

Dépôt de révision budgétaire de l'OMH Princeville

15-06-202

Subvention 2014 à ORASSE

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 5 000 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2015.

ADOPTÉE

15-06-203

Aide financière pour les Ambulanciers Saint-Jean

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser à Ambulance Saint-Jean, division Princeville 783, une aide financière de 2 900 \$ pour l'année 2015.

ADOPTÉE

15-06-204

Bail 15 Saint-Jacques Est

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer un bail de location avec la Clinique Dentaire Princeville relativement au local commercial sis au 15 Saint-Jacques Est en contrepartie d'un loyer annuel de 11 000\$ pour la première année avec une augmentation annuelle prévue de 2%. Le bail est d'une durée minimale de deux ans.

Il est également résolu que les dépenses ou engagements prévues aux articles 3.4, 3.13, 3.14, 3.15 et 3.16 soient financées à même le règlement d'emprunt no 2014-266 compte tenu que les aménagements auxquels ils font référence font partie intégrante du bâtiment.

ADOPTÉE

15-06-205

Traitement des matières putrescibles – Résolution d'intention à la MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'informer la MRC de l'Érable que la municipalité de Ville de Princeville implantera une collecte de matières organiques d'ici mai 2017 afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux d'éliminer l'enfouissement de la matière organique.

ADOPTÉE

15-06-206

Vente d'un terrain résidentiel – 65, rue Simard

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction Angersnérale 2015 inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 163 (65 Simard) pour le prix de 33 141,88 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

15-06-207

Vente d'un terrain résidentiel – 105, boulevard Carignan Est

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Annie St-Louis ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 172 (105 Carignan Est) pour le prix de 33 178,60 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

15-06-208

Vente d'un terrain résidentiel – 125, boulevard Carignan Est

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Réjean Lecomte et Marie-Claude Marcoux ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 170 (125 Carignan Est) pour le prix de 33 713,83 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

15-06-209

Inneo Percol-Action – Demande de dérogation mineure

ATTENDU QUE cette nouvelle entreprise désire modifier l'usage du bâtiment annexe situé du côté gauche du bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette modification va permettre d'aménager des bureaux, des espaces commerciaux et professionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard et il est unanimement résolu que le conseil municipal accepte pour la propriété située au 117-119, rue Saint-Jean-Baptiste-Sud, la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie 9239-6704 Québec inc. (Inneo Percola-Action) afin de transformer le bâtiment annexe en bâtiment principal avec une marge latérale de 2,85 mètres au lieu de 4,00 mètres, ce qui représente une dérogation de 1,15 mètre pour la marge latérale et de régulariser la marge avant à 4,40 mètres. Le tout par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

15-06-210

Vétoquinol N.A. inc. – Demande de dérogation mineure

ATTENDU QUE cette usine doit implanter un nouveau procédé;

ATTENDU QUE l'agrandissement demandé est nécessaire pour y relocaliser plusieurs postes de travail;

ATTENDU QUE l'agrandissement projeté est de 191 m² et la partie touchée par la demande est de 79m²;

ATTENDU QUE cet agrandissement n'affecte pas les espaces de stationnement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu que le conseil municipal accepte pour la propriété située au 700, rue Saint-Henri, la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie Vétoquinol N.-A. inc. afin de permettre l'agrandissement en façade de cette usine avec une marge avant de 4 m au lieu de 10 m, ce qui représente une dérogation de 6,00 mètres pour la marge avant par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

15-06-211

Don à l'École Sacré-Cœur de Princeville

ATTENDU les revenus générés par le frais d'inscription exigé pour participer à la randonnée de vélo dans le cadre de « l'Opération bougeotte »;

ATTENDU les revenus et dépenses générés par la campagne de vente de vêtements « Affiche tes couleurs »;

Il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et il est unanimement résolu :

QUE la trésorière soit autorisée à encaisser les frais d'inscription de la randonnée de vélo dans le cadre de «l'Opération Bougeotte» ainsi que le produit de la vente des vêtements «Princeville Authentique»;

QUE la trésorière soit autorisée à payer les déboursés engagés dans le cadre de la vente des vêtements «Princeville Authentique»;

QUE la trésorière soit autorisée à verser les frais d'inscription amassés dans le cadre de la randonnée de vélo dans le cadre «d'Opération Bougeotte» ainsi que le profit net de la vente de vêtements «Princeville Authentique» à l'École Sacré-Cœur pour l'achat d'équipements sportifs.

ADOPTÉE

15-06-212

Modification de la résolution 15-04-139

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de modifier la résolution 15-04-139 afin d'en fixer la rétroactivité au premier janvier 2015, annulant du coup la facture émise le 22 novembre 2014 visant la période de janvier à avril 2015.

ADOPTÉE

15-06-213

Avis de motion – Modification du règlement 2011-193

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Ménard qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement no 2011-193 concernant certains tarifs applicables par le service des loisirs.

15-06-214

Projet de développement des collections des bibliothèques publiques

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite présenter une demande d'aide financière au développement des collections auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour la bibliothèque Madeleine-Bélanger pour 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice de la bibliothèque, Mme Madeleine Beaudoin, à produire une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications, à signer la demande et à y joindre tous les documents afférents.

ADOPTÉE

15-06-215

Invitation au tournoi de golf – La classique du Dr. J-G Gervais

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu qu'un représentant de la Ville participe à la Classique de Golf du Dr. J-G Gervais pour la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 2 juillet 2015 au coût de 275 \$.

ADOPTÉE

15-06-216

Société canadienne de la sclérose en plaques

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 100 \$ à la Société

canadienne de la sclérose en plaques pour contribuer à la recherche de soins reliés à cette maladie.

ADOPTÉE

15-06-217

Résolution d'appui à Commonwealth Plywood

ATTENDU la demande d'appui formulée par le président de la compagnie Commonwealth Plywood William T. Caine dont copie est déposée au conseil;

ATTENDU qu'un plein approvisionnement en bois permettrait la création de plusieurs dizaines d'emplois rémunérateurs;

Sur une propositions du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

QUE le conseil appuie la demande de Commonwealth Plywood logée auprès de Laurent Lessard, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et Ministre responsable de la région Centre-du-Québec;

QUE le conseil incite respectueusement ministre à organiser une rencontre avec les dirigeants de Commonwealth Plywood afin de discuter de l'approvisionnement en bois.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

15-06-218

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire